



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

**AO « LANGUEDOC »
Dénomination complémentaire « Saint-Drézéry »**

Avis de consultation publique

Lors de sa séance du 14/11/2019, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire géographique de la dénomination complémentaire de l'appellation d'origine susmentionnée.

Ce projet d'aire géographique concerne les communes suivantes du département de l'Hérault : Castries ; Saint-Drézéry ; Sussargues.

La consultation se déroulera du 10/02/2020 au 10/04/2020 inclus.

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, toute personne physique ou morale ayant un intérêt légitime dans le dossier pourra formuler des réclamations auprès de l'INAO par courrier (*recommandé avec accusé de réception le cas échéant*) à l'adresse suivante :

INAO – Site de Montpellier
697 av Etienne Meuhul CA Croix d'Argent
34 070 MONTPELLIER

ou par courriel à l'adresse suivante :
INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 10/04/2020, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO susnommé aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.